

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### TABLEAU

DE LA NAISSANCE DU PROTESTANTISME  
TOME  
De l'histoire des variations des Eglises  
Protestantes.

NOTICE SUR QUELQUES HÉRÉTIQUES QUI VÉCU-  
RENT A L'EPOQUE DE LA RÉFORME.  
(Suite et fin.)

Bucer (Martin), d'abord dominicain, devint apostat à la suite de plusieurs conférences qu'il eut à Worms avec Luther. Il seconda beaucoup le réformateur par ses prédications, surtout à Strasbourg, où il exerça pendant vingt ans l'emploi de ministre. Sa composition était pesante et diffuse; mais il en imposait par sa taille avantageuse et par sa voix sonore. Bossuet l'appelle *le grand architecte des subtilités*; et Calvin ne croyait pas qu'on pût être plus obscur, plus ambigu et plus tortueux. Il tira une jeune religieuse du cloître et l'épousa; celle-ci mourut de la peste. Il se remarqua, quoiqu'il eût treize enfants de sa première femme. Le fameux Cranmer l'appela en Angleterre, où il mourut en 1551, à l'âge de soixante ans. Bucer réalisa en sa personne les variations des églises protestantes. Aujourd'hui zwinglien, demain sacramentaire; tantôt luthérien et zwinglien tout ensemble; tantôt d'un raffinement de croyance qui faisait passer sa foi pour un problème, il laissa ses sentiments douteux jusqu'à la mort. Les uns prétendent qu'il mourut dans la profession du luthéranisme; les autres, dans celle du calvinisme; et Calvin lui-même l'accusait d'avoir introduit en Angleterre un nouveau papisme, parce qu'il approuvait la hiérarchie de l'église anglicane.

Mézerieu (Thomas), l'un des plus fameux disciples de Luther, était de Gwickan, dans la Misnie. Après avoir répandu dans la Saxe les erreurs de son maître, il les quitta pour en embrasser d'autres, par l'inconstance naturelle à tous ceux qui ont secoué le joug de l'Église. Il se fit chef des anabaptistes, courut d'église en église, abattit les images, et détruisit tous les restes du culte catholique que Luther avait laissé subsister. Il joignait l'artifice à la violence. Quand il entrait dans une ville ou une bourgade, il prenait l'air d'un prophète, feignait des visions et racontait avec enthousiasme les secrets que le Saint-Esprit, disait-il, lui avait révélés. Il annonçait qu'il était envoyé de Dieu, pour abolir la religion trop sévère du pontife romain et la société heuvenieuse du patriarche des luthériens. Bientôt il appliqua ses principes au gouvernement civil. "D'où vient, écrivait-il, cette différence de rangs et de biens, que la tyrannie a introduite entre nous et les grands du monde? Pourquoi gémissons-nous dans la pauvreté, tandis qu'ils nagent dans les délices?" Ces déclamations et ces intrigues lui firent un grand nombre de partisans parmi les gens déréglés et corrompus. Il parvint à réunir une armée de 40,000 hommes, pour exterminer, disait-il, tous les tyrans. Le landgrave de Hesse et plusieurs seigneurs le crurent des troupes, et marchèrent contre Muncer. "En vain l'artillerie de l'ennemi tonnera contre nous, disait-il à ses troupes, je recevrai tous les boulets dans la manche de ma robe, et seule elle sera un rempart impénétrable à l'ennemi." Son armée fut néanmoins complètement défitte. Muncer prit la fuite; et il fut arrêté par le valet d'un officier, et il périt sur l'échafaud à Mulhausen, en 1525.

Socin (Lélie) naquit à Sienna, en 1525, et fut destiné par son père à l'étude du droit.

Luther, en attaquant l'autorité de l'Église, la tradition et les sentiments des Pères, laissait à chaque particulier la liberté d'interpréter l'Écriture sainte comme il l'entendait. Ces principes devaient nécessairement enfanter une diversité d'opinions plus monstrueuses les unes que les autres. C'est ce qu'on a vu dans ce que nous avons dit de Muncer; c'est ce qu'on voit dans Socin, Henri VIII et les autres réformateurs.

Socin assista à Vicence, en 1546, à une conférence où la destruction du christianisme fut résolue; et dès-lors, il concentra ses efforts à renouveler les erreurs des ariens, et à saper la religion par ses fondements. Il dogmatisa d'abord avec réserve. Calvin lui-même l'avait engagé à être prudent; mais ce qui lui fit le plus d'impression, ce fut le supplice de Servet, dont nous parlerons tout-à-l'heure. Craignant un pareil sort, il ne découvrit ses erreurs qu'avec beaucoup de précautions et d'artifices; il se retira en Pologne avec quelques-uns de ses adhérents. Ne s'y trouvant pas en sûreté, il revint en Suisse et mourut à Zurich le 15 mars 1562.

Socin (Fauste), neveu de Lélie, hérita des biens, des écrits et des funestes doctrines de son oncle. Dès l'âge de vingt ans, il dogmatisa en Italie, et fut obligé de prendre la fuite. Il passa quelque temps à Lyon, puis revint en Italie, où le grand duc de Toscane l'accueillit. Il passa douze ans à Florence au milieu des plaisirs et des dissipations; puis il reprit le goût de dogmatiser, et partit pour l'Allemagne. Il renchérit sur les erreurs de son oncle et composa un système de déisme, ridicule assemblage d'opinions bizarres et contradictoires, qu'il prétendait avoir trouvées dans l'Évangile.

Il se fit d'abord beaucoup de partisans en Pologne. Il disait que Luther et Calvin avaient rendu de grands services à la religion, mais qu'ils n'avaient rien fait pour rebâtir le vrai temple. La plus grande animosité régna dès-lors entre lui et les protestants, et il fut obligé de se réfugier dans les forêts de la Pologne. Revenu à Varsovie, il fut arraché de sa maison par le peuple et traîné dans les rues, au milieu des cris et des menaces. Il échappa encore au péril, et vint se retirer dans le village de Luclavie, où il mourut le 3 mars 1604.

Servet (Michel), né à Villanova, en Aragon, vint de bonne heure en France, pour étudier le droit à l'université de Toulouse. La lecture de la Bible, à laquelle il se livra d'après les principes de la réforme, devint pour lui une source d'erreurs. Il en pensa d'autres dans ses relations avec les adeptes de Socin. Il se mit à parcourir la Suisse et l'Allemagne et eut des conférences avec Oecolampade, à Bâle; avec Capiton et Bucer à Strasbourg. Ceux-ci furent effrayés de sa hardiesse; et Bucer, qui passait pour le moins violent, dit un jour que *cet impie méritait qu'on le traitât en pièces et qu'on lui arrachât les entrailles*. Il publia un ouvrage qui fut imprimé à Haguenau, et qui renfermait ses principales erreurs. Craignant les poursuites, il vint à Paris, où il quitta le droit pour la médecine; son humeur contentieuse lui suscita une vive querelle avec les médecins de Paris. Il voulut s'établir à Lyon; mais, n'inspirant aucune confiance aux malades, il s'attacha aux frères Frellon, en qualité de professeur d'imprimerie. Ce fut chez ces imprimeurs qu'il fit connaissance avec Pierre Palmier, archevêque de Vienne en Dauphiné. Ce prélat, qui était, en faisant du bien à Servet, de le ramener à de meilleurs sentiments, et il lui donna un appartement auprès de son palais.

Mais Servet, rempli de projets hostiles contre la religion, y médita de nouvelles attaques. Il entra à cette époque en correspondance avec Calvin, moins pour discuter que pour avoir le plaisir de l'embarasser. La dispute devint bientôt si animée, que leurs lettres ne contenaient plus que des injures et des invectives. Ils se vouèrent dès-lors une haine implacable. Servet, voulant humilier son rival, qui ne le ménageait pas, lui adressa un manuscrit, où il relevait une quantité de bévues et d'erreurs qu'il avait remarquées dans ses ouvrages, surtout dans *l'Institution chrétienne*, sa production favorite. Calvin en fut tellement irrité qu'il écrivit que "si jamais cet hérétique lui tombait entre les mains, il emploierait tout son crédit auprès des magistrats pour lui faire perdre la vie." L'occasion de la vengeance se présenta bientôt; Calvin livra au magistrat de Vienne les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement, avec les lettres qu'il avait écrites de lui. Servet fut arrêté, mais s'étant échappé de prison, il se rendit à Genève dans l'intention de passer en Italie. Dès que Calvin eut appris sa fuite, il redoubla d'activité pour suivre ses traces. Ce fut par son avis qu'on parvint à le découvrir, et sur sa demande qu'on l'arrêta. Calvin fit procéder contre lui avec toute la rigueur possible; et, à force de presser les juges, il le fit condamner à être brûlé vif. Lors que cette sentence fut annoncée à Servet, sa fermeté l'abandonna et il se mit à pousser des cris effroyables. Il espéra fléchir Calvin avec lequel il eut un entretien, deux heures avant de marcher à la mort, mais il ne put rien obtenir. Il fut conduit au supplice et il expira dans les tourments, sans donner le moindre signe de repentir. Calvin, puis Théodore de Bèze, son disciple, firent paraître des écrits pour justifier ce jugement, et pour prouver que l'autorité civile avait le droit de punir de mort les hérétiques.

Henri VIII. Ce prince régna sur l'Angleterre, quand éclatèrent les erreurs de Luther. Il prit lui-même la plume pour réfuter l'hérésie; et il fit paraître sous son nom un ouvrage contre le novateur et le dédia au pape Léon X. Mais sa fidélité ne fut pas de longue durée; il suffit pour l'ébranler de la présence à la cour d'Anne de Boulen, pour laquelle il conçut une violente passion. Henri VIII avait épousé Catherine d'Aragon; et il s'adressa au pape Clément VII et le sollicita de déclarer son mariage nul; mais, désespérant d'obtenir du pape ce qu'il demandait de lui, il épousa Anne de Boulen et fit approuver ce prétendu mariage par Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Le pape l'ayant excommunié, il se fit déclarer protecteur et chef suprême de l'Église d'Angleterre. Le parlement lui conféra ce titre, abolit toute l'autorité du pontife romain, et fit effacer son nom de tous les livres. Le cardinal Fisher, Thomas Morus et plusieurs autres personnages illustres restèrent fidèles à la foi et perdirent la tête sur l'échafaud.

Henri, poussant plus loin ses violences, ouvrit les maisons religieuses, les dépouilla et s'appropriâ leurs biens. C'est dans l'ouvrage de Henri Spelman, intitulé: *Histoire et fatalité des sacrilèges*, qu'il faut voir, et l'immensité des sommes que Henri ramassa par ses confiscations, et l'incroyable rapidité avec laquelle elles se dispersèrent. Quoique Henri se déclarât contre le pape, il ne voulut être ni luthérien, ni calviniste. Il conserva la nécessité de la confession auriculaire et de la communion sous une seule espèce. Le culte de ses pères et les vœux de chasteté furent déclarés irrévocables: l'invocation des

saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il déclara qu'il ne voulait point s'éloigner des articles de foi reçus par l'Église catholique; mais il n'ignorait pas qu'ayant rompu les liens de l'unité, il ébranlait en même temps la foi, et que les croyances et les pratiques qu'il voulait conserver, ne tarderaient pas à être sacrifiées à l'esprit d'innovation qu'il avait introduit.

L'innocence de ce prince fut cause de tous les maux qu'il attira sur son pays et sur sa nation. Pour donner une idée de sa dépravation et de sa cruauté, il suffit de jeter un coup d'œil sur sa conduite privée. Après avoir répudié Catherine d'Aragon, il fit trancher la tête, en 1536, à Anne de Boulen, première cause de son schisme et de ses désordres. Il épousa ensuite Jeanne Seymour, qui mourut peu de temps après; puis Anne de Clèves, qu'il répudia aussi au bout de six mois; puis la fille du duc de Norfolk, Catherine Howard, qu'il fit aussi décapiter, en 1542; et, après tous ces crimes, ce malheureux s'unira encore à une jeune veuve, nommée Catherine Parr, qui échappa difficilement au sort qu'avaient éprouvé celles qui l'avaient devancée. Henri VIII mourut en 1547, âgé de 57 ans. On rapporte que sur son lit de mort il lui échappa ce terrible aveu: "Nous avons tout perdu, l'état, la renommée, la conscience et le ciel!"

Quand on pense que ce fut un pareil prince qui altéra la foi de tout un puissant royaume, on ne peut concevoir comment les hommes amis de la vérité et de la justice ne remontent jamais à la source des changements apportés à la religion de leurs aïeux, comment ils peuvent se persuader que la Providence a choisi un tel prince pour être l'instrument de ses miséricordes envers les hommes, en leur communiquant de nouvelles lumières.

### Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ.

PAR MGR. MALOU, EVÊQUE DE BRUGES.

M. de La Mennais commence ainsi la préface de sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*:

"On ne connaît point l'auteur de l'Imitation. Les uns l'attribuent à Thomas à Kempis, les autres à l'abbé Gerson, et cette diversité d'opinions a été la source de longues controverses, selon nous assez inutiles. Mais il n'est point d'objet frivole pour la curiosité humaine. On a fait des recherches immenses pour découvrir le nom d'un pauvre solitaire du treizième siècle; qu'est-il résulté de tout de travaux? Le solitaire est demeuré inconnu, et l'heureuse obscurité où s'éleva sa vie a protégé son humilité contre notre vaine science."

Quand M. de La Mennais écrivait ceci, c'était uniquement comme chrétien mort aux choses de ce monde, et du haut de son renoncement pratique qu'il considérait la question par lui jugée si frivole et si vaine.

Les temps sont bien changés, hélas! Ce même M. de La Mennais, qui a pris depuis tant de peine pour donner à la moindre de ses fantaisies politiques et religieuses la puissante autorité de son nom, trouvait alors qu'on avait tort de se mettre en si grands frais de recherches pour découvrir le nom de celui qui a fait le plus beau livre qui soit paru de la main des hommes.

Et quelle question sera donc digne d'ébranler la curiosité humaine, s'il ne faut pas

qu'elle se préoccupe de celle qui touche, selon nous, au point le plus essentiel de la philosophie catholique, en même temps qu'elle a pour but de faire restituer à qui de droit ce magnifique héritage d'origine et de propriété que trois grandes nations se sont intrépidement disputé jusqu'à ces derniers temps?

Mais qu'importe ici les sententieuses paroles de l'illustre traducteur? M. de La Mennais, qui pouvait être, en cette matière, le juge le plus compétent, ne l'avait point étudiée, il l'avait même assez dédaignée pour être pour ne pas s'apercevoir qu'il commettait un étrange anachronisme en faisant vivre, sur la foi d'un aventurier philologue, en plein treizième siècle, le vénérable auteur de l'Imitation, qui pourtant existait dans la seconde moitié du quatorzième. Quoiqu'il en soit, les recherches ne s'en continuaient pas moins, toujours actives et nombreuses; la lutte était grande et ancienne déjà; les plus nobles esprits y avaient pris part, s'y étaient même passionnés, mais sans résultats bien décisifs. On avait écrit sans relâche et de plusieurs endroits, controversé de toute manière et plaidé même en bonne et belle forme devant le Parlement. Richelieu était intervenu lui-même, et l'Académie française aussi; mais tout cela sans résultat, sans aboutir.

L'Allemagne revendiquait à son profit tout l'honneur de cette glorieuse origine; mais l'Italie et la France contestaient opiniâtement la légitimité de ses titres. Elles retenaient, au contraire, avec un vil sentiment d'orgueil national, et chacune d'elles pour leur propre compte, cette haute question de paternité. Et comme certaines corporations religieuses se trouvaient personnellement intéressées dans la discussion, c'était à qui mieux, entre chanoines réguliers, Bénédictins et Jésuites, se passerait rudes arguments et mordantes injures, car la passion s'était à la fin mise de la partie, et, comme on sait, elle est ordinairement mauvaise conseillère et cruelle logicienne.

Dans cette tumultueuse mêlée d'hommes obéissant ainsi à des intérêts et à des préventions contraires, la question, demeurée plus incertaine et plus mystérieuse, s'agitait toujours la même autour de trois noms qui ont diversément retenti dans le monde religieux et littéraire, à savoir: Thomas à Kempis pour l'Allemagne, l'abbé Gerson pour l'Italie, et le chancelier Gerson pour la France. Est-ce donc la découverte d'un nouveau manuscrit ou de tout autre titre, plus ou moins ingénieusement interprété, venant présenter la question sous un jour plus favorable aux préoccupations de l'un ou de l'autre de ces trois parties, celle qui s'en pouvait le mieux prévaloir déclarait la guerre finie et criait bien haut sa victoire.

Or, c'est ainsi qu'après bien des discussions et des péripéties de toute nature, la question est arrivée jusqu'à ces derniers temps.

Un moment on a cru que le problème était résolu; l'abbé Gerson avait raison à la suite d'un spécieux travail de M. de Grégoire.

Puis le tour est venu du chancelier Gerson, et c'est, il faut bien le dire, et il y avait là des présomptions graves, et mieux que des présomptions, qu'on produisait des manuscrits, et l'Académie sanctionnait publiquement de sa haute estime les travaux et les affirmations de M. Oursin Leroy, qui, s'aidant des recherches de M. Le Guez, Barner et Daunou, se produisait avec une incontestable habitude l'hypothèse de Lenglet-Dufresnoy. La question devenait donc toute française, et la grande figure de Gerson recevait ainsi un nouvel éclat de cette importante découverte du manuscrit de

Voilà la 4e page.

## REVUE

### LE MONTAGNARD

OU LES

### DEUX REPUBLIQUES

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.  
C. D. V.

### CHAPITRE NEUVIÈME.

Suite.

—Autre temps, autre mœurs, répondit DeLeufroy en soupirant légèrement. Tu étais pour nous, alors, un étranger; maintenant, tu es des nôtres, pour qui se donner la peine de mentir entre soi? Vraiment, ils n'amusent au dernier point avec leurs rôles qu'ils se croient obligés de jouer éternellement; supposent-ils donc tromper quelqu'un avec leurs grandes protestations? Qu'ils gardent cela pour le jour où ils feront des proclamations, à la bonne heure!

—Au moins, tu es franc!  
—Je sais aussi bien mentir qu'eux tous, quand je veux m'en donner la peine. J'ai appris par cœur mon vocabulaire républicain.

Tiens, ils doivent venir dans un instant; quand nous aurons fini les affaires sérieuses, je te donnerai cette petite comédie.

—Laquelle?  
—De leur dire qu'ils ne sont pas plus républicains que je ne le suis, ou si tu préfères mieux, que je ne suis pas plus républicain qu'ils ne le sont. Vauthier est capable de m'étouffer; c'est un bœuf; mais je me vengerai sur Faustin, c'est un lâche.

—Tu arranges bien tes amis.  
—Ils me le rendent avec usure.  
—Et que dis-tu de moi aux autres?  
—Que tu as autant besoin de nous comme nous avons besoin de toi; donc la partie est égale.  
—Tu as raison, murmura LaVrillière froidement.

—Le seul qui ait le malheur ou la misère d'être à peu-près de bonne foi, reprit DeLeufroy, sais-tu qui?  
—Nomme le moi!  
—C'est ce pauvre petit Savernay que tu traques comme une bête fauve, et auquel Olympia a fait croire qu'il marchait à la délivrance des grands et réels intérêts sociaux.

—Et toi?  
—Je ne crois pas; par conséquent, je suis sûr de ne pas me tromper.  
—Tu n'as donc pas d'ambition?  
—L'ambition donne trop de mal et ne rapporte pas assez.  
—Et si, comme je l'espère, la république triomphe et renverse la monarchie, que feras-tu alors?

—Ma foi, je ne sais pas!... il est probable que, pour changer, je travaillerai à renverser la république pour rétablir la monarchie.

—DeLeufroy, dit LaVrillière en lui tapant sur l'épaule, si jamais je suis chef d'un gouvernement quelconque, je te ferai pendre ou je te ferai couper la tête.

—Tu auras peut-être raison.  
Dans la même moment on annonça M. Faustin.

—Il était sombre et préoccupé.  
—Tu broies du noir, lui dit DeLeufroy en riant.

—Je pense et je réfléchis, répondit Faustin.  
—Pardieu! on fait ces choses-là chez soi.  
—C'est que nous allons tenter un coup décisif.

—Cela te chagrine?  
—Ne plaisantons pas, DeLeufroy; ce qui nous amène ici est sérieux.

—Oh! oui, très sérieux, dit LaVrillière; il ne faut plus attendre; il ne faut plus temporiser.

—LaVrillière, interrompit DeLeufroy, donne-moi un cigare; chez toi, je ne ferai pas l'impolitesse d'en fumer d'autres que les tiens; cela m'aidera à écouter.  
—Dans ce coffret, fit LaVrillière.  
—Merci. Parlez, mon cher Faustin, divulguez vos sombres réflexions.  
—Et Vauthier?

—Ma foi, je ne suis pas!... il est probable que, pour changer, je travaillerai à renverser la république pour rétablir la monarchie.

—Monsieur, dit LaVrillière, notre frère Vauthier vient de vous le dire dans son langage énergique, on s'agit, on murmure. Vous avez vu, tout à l'heure, les délégués du Jura, de la Franche-Comté, du midi de l'Alsace; tous demandant une révolution prompte, positive. L'Italie, l'Allemagne, la Suisse sont prêtes à répondre au signal; mais il faut que la première étincelle parte de Paris. Le temps des incertitudes et des hésitations est passé.

—Bravo! Barasson, dit Vauthier, tu parles comme un héros. A l'œuvre! et cette fois pas de demi-mesures, pas d'hésitations à la gauche. N'importe pas cette société qui se pavane, comme des roquets, à la cheville, mais au cou comme un serpent ou un loup; c'est là qu'est la carotide. Il nous faut notre bataille de poudre et de sang.

Et le frère Vauthier qui avait prononcé à la manière des héros cette aimable allocution, tira de sa poche une grosse pipe représentant un chien mangeant un os et l'alluma fort tranquillement.

Faustin s'était levé. Il était le harangueur de la foule, car il avait le verbe éclatant et beau.

An moment d'engager l'action, il hésitait comme toujours, il craignait une lutte inégale, et, s'il faut dire le mot, il avait peur de compromettre inutilement sa position. Très fort pour les discussions vigoureuses quand il les

sentait éloignées, il les redoutait, l'heure venant.

—Mes amis, dit-il de cette voix d'un homme qui a l'habitude de la parole, permettez-moi quelques réflexions; elles sont utiles, impérieuses dans ce moment solennel où nous tenons dans nos mains toutes les destinées de la France régénérée.

Faustin va nous faire un discours, murmura Vauthier entre ses dents.

—Citoyens, reprit Faustin, se croyant déjà à une tribune conventionnelle, je comprends l'impatience qui vous dévore et bouillonne dans votre sang; je comprends ce désir ardent de triompher de votre cause, mais craignons par une trop grande précipitation...

—De l'audace! de l'audace! toujours de l'audace! interrompit Vauthier en s'environnant d'un nuage de fumée.

—C'est la lenteur, dit LaVrillière, qui a désorganisé jusqu'à ce jour toutes les sociétés secrètes; aujourd'hui nous avons la force; qui nous dit que nous l'aurons demain?

—Faust, dit Faustin, vous citez des exemples puisés dans l'antiquité la plus reculée?

—C'est trop lointin d'impertinamment de Leufroy; nous n'avons pas le temps.

—Faustin, à ce qu'il paraît, était habitué aux boutades de DeLeufroy, car il n'y fit aucune attention.  
—Et! mon Dieu, s'écria-t-il, si je parle ainsi, c'est pour ne pas nous voir aboutir à une échouffourée ridicule, comme tous ces petits complots avortés depuis 1830, et qui n'ont servi qu'à jeter le découragement parmi les

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Rome.

LES GRANDS-DUCS DE RUSSIE.

Le dimanche, 9 mai, après avoir assisté à l'office divin dans la chapelle du rit grec...

Les exercices du mois de Marie ont commencé le 1er mai dans presque toutes les églises de Rome. C'est une dévotion très chère aux Romains...

LA RELIGION CATHOLIQUE EN RUSSIE.

M. de Saint-Cheron publie dans sa correspondance des détails du plus douloureux intérêt sur la situation des catholiques en Russie.

une persécution dont la Providence permettra peut-être qu'une nouvelle abesse de Minsk, échappé miraculeusement du pays...

C'est toujours en prétendant entretenir les meilleurs rapports avec la cour de Rome, que le Czar poursuit son œuvre diabolique...

Il y a quelques mois, l'empereur Nicolas, sentant le besoin d'invoquer un acte qui put faire à croire la satisfaction qu'inspirait au Saint-Siège...

AL. DE SAINT-CHERON.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 11 JUIN 1852.

PREMIERE PAGE:— Tableau de la Naissance du Protestantisme, tiré de l'histoire des variations des Eglises Protestantes.

FEUILLETON:— LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES: — 1793-1848.— Seconde partie: 1848.— (Suite).

Il est peu d'incidents qui ne fournissent au Globe une occasion de déverser l'injure sur la religion catholique romaine.

Le prêtre enseigne au peuple l'effusion du sang, et donne la sanction de l'Eglise à la violence et au meurtre par lesquels Louis-Napoléon s'est élevé à la puissance qu'il possède.

Le journal de M. Brown, en finissant à décrier à l'égard de la guerre, motivée par d'excellentes causes, est nécessairement approuvé de Dieu, mais que la paix est le dessein de Dieu.

La paix est le dessein de Dieu. C'est le but vers lequel marchent les sortées humaines, quand elles suivent, dans leur cours régulier, les principes de la justice

et les inspirations d'en haut. La guerre n'est légitime qu'à la condition de conquérir et d'assurer la paix.

Le droit à la paix de la force pour se faire respecter demeure elle-même dans l'ordre providentiel.

Cet exposé fait voir que le romanisme, bien interprété, n'est pas aussi mauvais que l'écrivain du Globe affecte de le vouloir. Une telle explication peut paraître fastidieuse à plusieurs de nos concitoyens catholiques.

NOUVELLES D'EUROPE.

PAR LE STEAMER HERMANN.

Ce steamer est arrivé le 7 à New-York, ayant à bord 150 passagers.

ANGLETERRE.—L'importante maison Sinclair et Heyn a déclaré faillite au montant de 120 mille livres.

Lord John Russell s'est porté candidat pour la représentation de Londres.

Le candidat libéral à Windsor a triomphé par une grande majorité en sa faveur.

La mère de Kossuth et les autres membres de sa famille étaient à Londres comptant se se rembarquer bientôt pour l'Amérique.

Une compagnie a été formée à Londres dans le but de fonder une ligne de steamers entre la Tunisie et New-York.

FRANCE.—La presse s'occupe beaucoup d'une coalition des puissances du Nord contre Louis-Napoléon, tracée durant le voyage du czar de Russie à Vienne et à Venise.

M. De Krens n'a pu obtenir audience d'aucun des princes et sa mission auprès d'eux a manqué. Les princes regardent comme précaire le pouvoir de Louis-Napoléon.

(Par la voie d'Halifax et de Québec.)

ARRIVEE DE L'AMERICA.

Halifax, 8 juin.—L'America, porteur d'une cargaison considérable, est arrivé à 2 1/2 heures P. M., étant parti le 29 mai de Liverpool.

La dotation du collège Maynooth a été discutée une seconde fois dans le parlement.

Le bill des milices en était à sa troisième lecture.

Il a été nommé un comité pour informer sur les causes des explosions fréquentes qui ont lieu dans les mines houillères.

Le consul anglais à Ancone a reçu instruction de s'emparer activement pour obtenir le pardon de Murray.

(Ce Murray, fils d'un officier anglais au service de la Rome, a été condamné à mort à Rome, pour homicide. C'est le consul anglais à Rome, M. Prescott, qu'on a chargé de veiller à ce qu'il fût bien jugé.)

Nous savons que des spéculateurs écrivirent du Bourbonnais et de M. Chiniqny pour lui créer une propagande à l'emigration.

Nous brisons toutefois sur les attaques inconvenantes du charitable insulaire qui ne se nomme pas; l'on comprend le devoir de notre part de désigner un masque.

Au rapport du Journal de Québec de mardi, deux des juges de la Cour Supérieure à Québec, MM. Dval et Merdith, ont rejeté la demande d'un writ de mandamus.

Cela est exact, et nous espérons qu'il en sera de même dans cette localité où l'on parle de saisir aussi les tribunaux du même litige.

La tempérance à Portland.—L'élection récente d'un Maire à Portland s'est dénouée par le triomphe d'un M. Parris à l'exclusion de M. Neal Dow.

CONDAMNATION POUR MEURTRE.—Mardi matin, instruit à Toronto le procès de Joseph Henry, accusé du meurtre de James McCoy.

CONDAMNATION POUR MEURTRE.—Mardi matin, instruit à Toronto le procès de Joseph Henry, accusé du meurtre de James McCoy. Les preuves présumées à l'appui de l'accusation eurent une si grande force, que le jury d'enquête, après délibération d'une demi-heure, rendit un verdict à l'unanimité.

notre. Les plans qui nous ont été soumis sont audacieux; mais je doute qu'ils soient réalisables.

—En fait de révolution, dit Vauthier, je le répète, la réussite est dans la hardiesse. La république n'aime pas voir ses enfants se dardoter; elle veut des bras nus, des cœurs de bronze; sacrébleu! il faut en finir.

—On! dit La Villière.

De Leufroy fumait fort indolemment étendu dans un grand fauteuil.

Faustin vit bien qu'il resterait seul de son avis. Il craignait surtout les sorties brusques et énergiques de Vauthier, qui, par son influence sur les masses hurlantes, pouvait lui nuire considérablement dans son parti.

La république n'a que des enfants dévotés, résolu à mourir pour elle. Elle est le culte de notre âme, elle est notre amour et notre religion.

les de De Leufroy avaient des échos qui parlaient encore en lui.

Pour De Leufroy, il allumait un second cigare avec un demi sourire plein de cynisme et d'ironie.

—Bravo! bravo!

—Que nous importe, s'écria-t-il, qu'elle ne nous donne en partage que martyre et misère, cachots et tortures!

—Ah! ça, dit fort paisiblement De Leufroy au milieu du silence qui succéda à ses paroles, je croyais que nous étions venus ici pour parler de choses sérieuses.

—Ma foi, non, mon cher, dit De Leufroy, sans quitter sa position indolente, parce que je n'y crois pas.

Vauthier le regarda fixement.

—Eh mon Dieu! reprit De Leufroy, en se levant à moitié cette fois, pourquoi ces protestations de patriotisme épuré et de puritanisme?

—Pardieu! continua De Leufroy, auquel personne n'avait pensé à répondre un seul mot, j'aime la république à ma manière, comme on aime autre chose.

—Vous êtes un drôle de républicain! dit Vauthier, en hochant la tête d'une manière fort significative.

—Ce ne peut être que Marini.

nement. Ce déshabillé de conscience leur paraissait d'un cynisme épouvantable.

—Pardieu! continua De Leufroy, auquel personne n'avait pensé à répondre un seul mot, j'aime la république à ma manière, comme on aime autre chose.

—Vous êtes un drôle de républicain! dit Vauthier, en hochant la tête d'une manière fort significative.

—Ce ne peut être que Marini.

—Ce ne peut être que Marini.

te disgrâce électorale. Il n'en était rien cependant, et sa défaite n'était que le résultat d'une intrigue habilement jouée par des spéculateurs sur la vente de Palecol. Les détailliers de liqueurs fortes de Boston avaient contribué pour une somme de 14 mille piastres avec ceux de Portland et d'autres lieux, pour empêcher la réélection de M. Dow.

Les lignes suivantes nous viennent d'un correspondant de Chicago:—

CHICAGO, 6 juin 1852.

Nous avons eu cette semaine une vraie semaine d'illinois. Une chaleur tropicale suivie tout à coup d'un froid boréal entrecoupé de pluies, d'orages, de tonnerre, d'ouragans à nous désoler.

La raison de la variabilité du climat des Illinois, si pernicieuse à la santé, peut être attribuée en grande partie à la position géographique et exceptionnelle de cet Etat de l'Union.

Les élèves pensionnaires du collège de St. Hyacinthe, au nombre d'environ cent soixante, viennent d'accomplir une petite excursion à Québec pour y rendre à ceux du séminaire de cette ville la visite de bien-venue qu'ils firent l'an dernier à St. Hyacinthe.

Les élèves de Québec avaient préparé à leurs confrères une réception brillante. On avait décoré de verdure et richement pavoisé les avenues du séminaire.

Les élèves de Québec avaient préparé à leurs confrères une réception brillante. On avait décoré de verdure et richement pavoisé les avenues du séminaire.

Le Canadien dit à l'occasion de ces visites intercollégiales:—

Ces visites, dont MM. les élèves du séminaire de Québec prirent l'initiative l'été dernier, n'ont pas de moins heureux effets que les visites inter-nationales dont nos amis de Boston nous donnent les premiers l'exemple.

CONDAMNATION POUR MEURTRE.—Mardi matin, instruit à Toronto le procès de Joseph Henry, accusé du meurtre de James McCoy.

CONDAMNATION POUR MEURTRE.—Mardi matin, instruit à Toronto le procès de Joseph Henry, accusé du meurtre de James McCoy. Les preuves présumées à l'appui de l'accusation eurent une si grande force, que le jury d'enquête, après délibération d'une demi-heure, rendit un verdict à l'unanimité.

Faustin s'attendait si peu à cet acte d'excéntricité, qu'il en avait perdu la parole.

—Allons, messieurs et chers citoyens, ajouta De Leufroy, en prenant son ton léger et railleur, je crois que je viens de faire aussi mon petit discours; cela m'effraie; si j'allais devenir orateur! Mon cher Vauthier, permettez-moi d'allumer mon cigare à votre pipe.

—Vous êtes un drôle de républicain! dit Vauthier, en hochant la tête d'une manière fort significative.

—Vous trouvez? répliqua De Leufroy; chacun combat pour son saint.

—La république ne reconnaît pas de saint, grommela Vauthier.

—Que l'occasion vienne, mon cher Vauthier, et je vous prouverai que je fais ma partie comme un autre.

Dans le même moment, une petite sonnette qui était dans un des angles de la pièce où l'on se trouvait, s'agita légèrement.

—Messieurs, dit La Villière, quelqu'un vient de sonner à la porte d'entrée; parlez bas.

Quelques minutes après on frappa à la porte. La Villière alla ouvrir en disant:—Ce ne peut être que Marini.

En effet, c'était l'Italien. La cheville ouvrière de l'association, l'inépuisable comédien qui prenait tous les costumes et empruntait toutes les voix. Son arrivée changea la scène et donna un autre tour à la conversation.

(A continuer.)

paroles qui terminent ordinairement la for-  
me de sentence : " Que Dieu ait pitié de votre  
âme ! " Henry s'écria : " Merci, monsieur ;  
c'est plus que mon père ne m'en a jamais dit ! "

A la suite d'une ondée qui devait produire  
le plus grand bien pour la végétation, un  
vent tempétueux s'est élevé, mercredi au  
matin, chargé de courants d'air d'une tempé-  
rature glaciale et très nuisible aux arbres frui-  
tiers qui se sont rencontrés sur leur passage.  
Les premiers et autres arbres tendres à la gé-  
lée ont perdu beaucoup de leurs feuilles. On  
ne peut espérer qu'ils rapportent encore cette  
année, et cette saison les retrouvera presque  
stériles de même qu'aux deux étés précé-  
dents.

Lier, au milieu du jour, un fort orage ac-  
compagné de grêle a procuré à la terre des  
torrens de pluie dont une sécheresse prolongée  
la rendait avidé. Malgré quelques nuages  
au ciel, le temps est redevenu beau et l'atmos-  
phère est froide depuis le matin.

Nomination Officielle.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Quebec, 5 Juin, 1852.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR  
GENERAL nommer JOHN MAGUIRE, Kenyer,  
pour être Inspecteur et Surintendant de Po-  
lice pour la Cité de Québec, en la place de  
William King McCord, Kenyer, nommé Juge  
de Circuit pour le Bas Canada.

(Traduit du Freeman's Journal pour les Mé-  
langes Religieux).

THOMAS PAINE,

(FONDATEUR DE LA PENSIVANIE,) A SON LIT  
DE MORT.—1809.

Extrait d'une lettre de l'évêque Fenwick, à son  
frère, au collège de Georgetown.

" Quelque temps avant que Paine mourût,  
il m'écrivit cherchant à être porté à cette  
démarche par une pauvre femme catholique,  
qui fut le voir dans sa maladie, et qui lui dit,  
entre autres choses, que si quelqu'un pouvait  
lui faire quel-que bien dans le triste état où il  
était, ce ne pouvait être qu'un prêtre catho-  
lique ; cette femme était une américaine con-  
vertie de la secte des Trembleurs, et dont  
j'avais vu l'habitation quelques semaines  
auparavant. C'est elle qui m'apporta le mes-  
sage de Paine. Je racontai cela à F. Kohl-  
mann, au déjeuner, et le pria de m'accom-  
pagner. Après quelques sollicitations de ma  
part, il y consentit : ce qui me réjouit beau-  
coup, parce que j'étais alors très-jeune et inévit-  
ablement dans le ministère. J'étais content d'a-  
voir de l'assistance ; car je connaissais d'après  
la grande renommée de Paine, que j'allais  
avoir affaire à l'homme le plus impie et le plus  
infâme qui fut jamais. Nous partîmes aussitôt  
pour aller à sa maison, à Greenwich, et  
convînmes en chemin de la manière que nous  
pourrions nous adresser à lui.

" Nous arrivâmes à son logis ; une femme  
décente, et qui parussait âgée, (probablement  
la maîtresse de la maison) vint à la porte, et  
s'informa si nous étions des prêtres catholiques :  
" Car, dit-elle, M. Paine a été tellement tour-  
menté depuis quelque temps par les ministres  
de différentes dénominations, qui sont  
" venus le visiter, qu'il n'a laissé des ordres  
" positifs de n'admettre aujourd'hui que des  
" ecclésiastiques de l'Eglise romaine. " Après  
l'avoir assurée que nous étions des prêtres catho-  
liques, elle nous fit entrer dans le salon ; elle  
quitta alors l'appartement, et revint bientôt  
nous dire que Paine était endormi, et nous  
prit en même temps de ne pas le déranger :  
" Car, ajouta-t-elle, il est toujours de si mau-  
vaise humeur, quand on le réveille, qu'il est  
mieux d'attendre un peu. Nous nous assé-  
râmes donc, résolus d'attendre un moment plus  
propice. " Messieurs, dit la Dame, après avoir  
pris un siège aussi, je désire vraiment que  
vous puissiez réussir avec M. Paine ; car il est  
en proie à une grande faiblesse d'esprit, sur-  
tout depuis que ses docteurs l'ont informé qu'il  
ne pouvait vivre longtemps, et qu'il allait  
bientôt mourir. Il vous a envoyé chercher  
aujourd'hui parce qu'une personne lui a dit,  
que si quelques-uns pouvaient lui faire du  
bien, c'étaient vous. Probablement qu'il pense  
que vous connaissez des remèdes que ses mé-  
decins ignorent. Il fait vraiment pitié ; ses  
cris, quand il est seul, déchirent le cœur. O  
Seigneur, secourez-moi ! s'écria-t-il dans les  
paroxysmes de sa détresse. Dieu, secourez-  
moi ! Jésus-Christ, secourez-moi ! répétant ces  
mêmes expressions, sans aucune variation,  
d'un ton de voix qui alarme toute la maison.  
Quelquefois il dira : O Dieu qu'ai-je fait pour  
tant souffrir ? Et peu après : Mais non, il n'y  
a pas de Dieu ; et, s'il y en avait un, que de-  
viendrais-je après cette vie ? Il continuera ainsi  
pendant quelque temps ; et soudain, il jettera  
des cris comme si la terreur et l'agonie s'em-  
paraient de lui. Dans une de ces occasions qui  
sont très-fréquentes, je fus à lui, et lui deman-  
dai ce qu'il voulait. Restez avec moi, dit-il,  
pour l'amour de Dieu, car je ne puis rester seul.  
Je lui observai que je ne pouvais pas toujours  
rester avec lui ; qu'il me fallait prendre soin  
du ménage. Alors, dit-il, envoyez-moi au  
moins un enfant, car je ne puis rester seul. Je  
n'ai jamais vu, dit-elle, un homme si malheu-  
reux, un homme si abandonné ; il ne peut se  
faire à l'idée de la mort.

Telle fut la conversation de cette femme  
qui nous avait reçus, et qui fut probablement  
chargée de le soigner et de le garder pen-  
dant sa maladie. Elle était protestante ;  
cependant, elle désirait beaucoup que nous  
puissions lui apporter quelque secours dans  
son état d'abandonnement, qui approchait du  
désespoir. Ayan resté quelque temps dans le  
salon, nous entendîmes enfin un bruit dans la

chambre voisine, de l'autre côté du passage,  
ce qui nous donna à penser que M. Paine, qui  
était malade dans cette chambre, était ré-  
veillé. Nous nous proposâmes alors d'entrer,  
ce que cette femme nous accorda, et elle  
nous ouvrit la porte. En entrant, nous trou-  
vâmes qu'il venait justement de se réveiller.  
Je n'ai jamais vu de si affreux de ma-  
vie. Il était couché dans un lit suffisamment  
convenable de lui-même, mais alors tout par-  
semé d'ordures. Son regard était celui  
d'un homme bourrelé dans ses pensées ; ses  
yeux hagards, sa contenance menaçante, et  
toute son apparence était celle d'un homme  
qui dans de meilleurs jours, avait passé sa  
vie dans une scène continuelle de débâches.  
On nous dit qu'alors toute sa nourriture con-  
sistait en un peu de lait, mais qu'il buvait à  
satiété, autant que son état de faiblesse pou-  
vait lui permettre ; il n'y avait pas longtemps  
sans doute qu'il venait d'en prendre, car ses  
lèvres et les coins de sa bouche en présen-  
taient des traces non équivoques, qui s'écou-  
laient jusque sur son oreiller ; son visage en  
était même passablement barbouillé. La  
tête de son lit était du côté de la chambre  
par où la porte s'ouvrait. F. Kohlmann étant  
entre le premier, prit un siège à son côté,  
près du pied du lit. Je m'assis du même côté  
près de la tête. De la manière qu'était  
couché Paine, il pouvait me voir aussi faci-  
lement sans tourner la tête.

Dès que nous fîmes assis, Kohlmann lui dit  
d'une voix très douce, que nous étions des prêtres  
catholiques, et que nous venions à sa demande.  
Paine ne répondit rien. Après une courte  
pause, F. Kohlmann continua en s'adressant  
à Paine, dans la langue française, pensant que  
Paine, qui avait été en France, était proba-  
blement instruit de cette langue. (Ce qui n'était  
pas.) et qu'il pourrait entendre plus faci-  
lement ce qu'il lui dirait, vu qu'il pourrait  
s'exprimer plus facilement dans cet idiôme  
qu'en anglais.

" Monsieur Paine, j'ai lu votre livre intitulé :  
l'Age de la Raison, où vous avez attaqué l'E-  
criture-Sainte avec une violence sans borne,  
et d'autres de vos écrits publiés en France,  
et je suis persuadé que— Paine ici l'inter-  
rompit brusquement, et d'une voix vibrante,  
il lui ordonna de parler en anglais : Parlez  
anglais homme parlez anglais. F. Kohlmann,  
sans montrer aucun embarras, reprit son dis-  
cours, après cette interruption, et s'exprima  
en anglais à peu près en ces termes : " M.  
Paine, j'ai lu votre livre intitulé l'Age de la  
Raison, ainsi que tous vos autres écrits, contre  
la religion chrétienne, et je ne puis m'imagi-  
ner comment un homme d'autant de bon sens  
que vous, avez pu employer vos talents à rui-  
ner une chose, qui indépendamment de son in-  
stitution divine, a été reconnue par toutes  
les personnes sages, comme la seule capable de  
conduire l'homme à son bonheur. La religion  
chrétienne, Monsieur.—

Assez, monsieur, assez, dit Paine, en l'inter-  
rompant ; je vais à vous parler en français ; je  
ne veux plus rien entendre de vous, monsieur ;  
mes idées sont fixées sur ce sujet ; je regarde  
le christianisme comme un tissu d'absurdités  
et de mensonges, et Jésus-Christ n'est qu'un  
rusé s'élevant et un imposteur.

F. Kohlmann voulut lui répondre, mais  
Paine avec une courtoisie refrognée, lui or-  
donna de se taire à l'instant, et de ne plus le  
troubler. " Je vous l'ai déjà dit, je ne veux  
rien entendre de vous. " La bible, monsieur, dit Kohlmann, essayant  
encore de parler, est un livre sacré et divin,  
qui a résisté à des attaques et à des critiques  
plus fortes que les vôtres. — Des plumes qui ont  
au moins montré quelques traits de raisonne-  
ments, etc.— " Votre bible, répliqua Paine, ne  
contient que des fables, ou des fables ; je l'ai  
prouvé jusqu'à la démonstration. " Jusqu'alors  
je regardais le monde avec une pitié  
mêlée d'indignation pour ses blasphèmes. Je  
ressentais une certaine horreur en pensant  
que, dans peu de temps, il allait paraître devant  
le tribunal de son Dieu qu'il venait de blas-  
phémer si horriblement, et chargé de tous ses  
crimes. Voyant que F. Kohlmann avait en-  
tièrement failli à faire quelque impression sur  
lui, et que Paine ne voulait plus rien entendre  
de lui, ni même lui permettre de parler, je  
résolus à la fin de voir ce que je pourrais ga-  
gner ; je commençai donc par lui dire : " Vous  
accorderez certainement, M. Paine, qu'il existe  
un Dieu, et que ce Dieu ne peut être indiffé-  
rent à la conduite et aux actions de ses créa-  
tures. " Je n'admettrai rien, monsieur, je ne  
ferai aucun aveu. " Bien, monsieur, si vous  
voulez écouter un instant avec calme, lui  
dis-je, je vais vous prouver qu'il existe un tel  
être ; et je vais vous démontrer d'après sa  
propre nature, qu'il ne peut être un spectateur  
indifférent de notre conduite. " Monsieur,  
je ne veux rien entendre de ce que vous vou-  
lez me dire ; je vois, messieurs, que votre  
intention est de me troubler. Je désire que  
vous quittiez cette chambre. Il dit cela d'un  
ton de colère véhément, de telle sorte que  
sa bouche écumait. " M. Paine, je vous  
l'assure, notre intention en venant ici était  
de vous faire du bien ; nous n'avons point  
d'autres motifs. On nous avait fait entendre  
que vous vouliez nous voir, et c'est pour cela  
que nous sommes venus ; car c'est un principe  
parmi nous de ne jamais refuser nos services  
à un mourant qui nous les demande. Sans  
cela nous ne serions point venus, car nous ne  
voulons troubler personne. " Paine, en enten-  
dant cela, parut se calmer un peu ; et, d'un  
ton plus doux qu'il n'avait encore employé, il  
répliqua : " Vous ne pouvez me faire aucun  
bien maintenant ; j'ai essayé différents méde-  
cins, et leurs remèdes ont été inutiles. Je  
n'ai rien à espérer à présent, dit-il en gémissant,  
qu'une prompte dissolution ! C'est ainsi  
que mes docteurs me l'ont annoncé. " Vous ne  
m'avez pas compris, lui dis-je aussitôt ; nous  
ne sommes pas venus pour prescrire des  
remèdes à pour vos maux corporels ; nous som-  
mes venus seulement pour vous offrir notre

ministère pour le bien de votre âme immor-  
nelle, qui est dans un grand danger d'être re-  
prouvée par le Très-Haut, à cause de vos fautes,  
et surtout pour l'avoir injurié, rejeté sa  
parole, et avoir vomis des blasphèmes contre  
son Fils. " En entendant cela, Paine fut trans-  
porté de colère ; il grinda des dents, se tor-  
dit, en se retournant plusieurs fois dans son  
lit, et poussant tout le temps les imprécations  
les plus affreuses. Je crois fermement que  
sa rage était telle en ce moment, qu'il avait  
eu un pistolet, il en aurait tiré un de nous deux,  
car il se conduisait plutôt comme un enragé  
comme un créateur raisonnable. Allez  
vous en, dit-il, et ne me troublez plus. " J'étais  
tranquille, continua-t-il, jusqu'à ce que vous  
soyez venus. " " Nous connaissons mieux  
que cela, " dit Kohlmann ; " Nous savons que  
vous ne pouvez être en paix— Il n'y a pas de  
paix pour l'impie, c'est Dieu qui l'a dit. " De-  
hors, dehors, vous et votre Dieu aussi. Quit-  
tez la chambre immédiatement, s'écria-t-il,  
" tout ce que vous venez de dire n'est qu'un  
mensonge, mensonge insensé ; si j'avais  
plus de temps, je vous le prouverais, comme je  
l'ai fait pour votre imposteur Jésus-Christ. " " Mon-  
stre ! s'écria F. Kohlmann, dans un  
excès de zèle : il n'y a plus de temps pour  
vous ; votre heure est arrivée. Prenez plutôt  
un terrible compte que vous allez avoir à ren-  
dre, et implorez le pardon de Dieu. Ne provo-  
quez pas plus longtemps sa juste indignation  
sur votre tête. " Paine nous ordonna de nous  
lever de partir ; et, avec son ton de voix le  
plus fort, il paraissait comme un vrai maniaque,  
plein de rage et de fureur ! " Alors nous en-  
dis-je à Kohlmann ; nous n'avons plus rien  
à faire ici. Il parait que Dieu l'a entièrement  
abandonné. Les autres paroles seraient en cer-  
quelles perdues pour lui. " Là dessus, nous quittâmes  
tous deux la chambre, et laissâmes cet homme  
infortuné à ses pensées. Je n'ai jamais vu,  
auparavant ni depuis, un malheureux plus  
endurci. Vous pouvez vous en rapporter à  
cela ; c'est un récit correct et fidèle de tout ce  
qui s'est passé.

Votre affectionné frère,  
signé, † BENEDICT, Ev. de Boston.

Parlement d'Angleterre.

La Chambre des Communes d'Angleterre  
vient d'adopter l'entente des discordes reli-  
gieux. Toute une longue séance a été con-  
sacrée à insulter l'Eglise d'Irlande, ses évêques  
et son clergé. L'enseignement de ses sémi-  
naires, qui n'est autre que celui de l'Eglise  
universelle, a été dénoncé comme " dange-  
reux pour la société, ayant une grande ten-  
dence à l'immoralité et étant entièrement  
" subversif des vrais principes d'allégeance. " " Telle est la thèse que M. Spooner a déve-  
loppée en s'appuyant sur de prétendues cita-  
tions des ouvrages de théologie en usage dans  
le grand séminaire de Maynooth. Nous nous  
crovons dispensés de démontrer que les cita-  
tions invoquées par le dénonciateur ne peuvent  
être imputées que dans les interprétations  
dont il les a accompagnées. Qui ne lirait-on  
pas de phrases isolées d'un traité de théologie !

M. Spooner n'en a pas moins obtenu un  
succès qui sera vraisemblablement couronné  
par un vote favorable à sa motion. Il deman-  
de qu'on nomme une commission chargée de  
rendre compte à la Chambre de l'enseigne-  
ment du collège de Maynooth.

Le ministre de l'intérieur, M. Walpole, a  
parlé dans un sens favorable à la motion, et  
s'est dans les détails irritants du débat. Il  
s'est surtout attaché à exprimer que le Gouver-  
nement et la Chambre n'étaient nullement  
liés par l'état de choses établi en 1815 par  
sir Rob et Peel. Le retrait de l'alloucation annu-  
elle dont jouit le collège d'alloucation qui s'élève  
à la somme de 29,000 livres sterling (825,000  
fr.), ne serait, tout fois, que la conséquence de  
l'enquête demandée par M. Spooner. C'est  
une voie détournée qui cependant conduit  
directement au but désiré.

M. Gladstone lui-même vint pour l'en-  
quête que M. Borsford Hope a combattue  
avec une élévation de vues et une force de  
raison qui devaient produire une salutaire im-  
pression sur la Chambre, si la majorité n'avait  
son parti pris d'avance. M. Gladstone n'a pas  
hésité à déclarer à la chambre que si elle re-  
prend l'alloucation, elle " doit être prêt-à en re-  
prendre la reconstruction de tous les arran-  
gements ecclésiastiques de l'Irlande. " Le re-  
présentant d'Oxford ne se dissimula pas les  
dangers de la politique dans laquelle la Cham-  
bre s'engage. Il a fait ressortir les difficultés  
que présentera une enquête de cette nature ;  
mais il n'en votera pas moins avec M.  
Spooner.

Lord Palmerston a combattu la motion en  
homme d'Etat qui ne serait pas fâché que son  
parti pût retrouver en Irlande quelque popu-  
larité. Le noble lord cherche à faire tourner à  
son profit le sentiment que va soulever en Ir-  
lande l'adhésion donnée à M. Spooner par le  
gouvernement de lord Derby.

Plusieurs membres irlandais ont dignement  
relevé les colomnes et les solides des amis de  
M. Spooner. La discussion a été renvoyée à  
huitaine ; mais elle pourra être longue, car  
l'approche de nouvelles élections fait que tous  
les membres tiennent à s'acquitter de leurs  
devoirs.

Une double circonstance vient de réveiller  
l'intérêt qu'excite en Angleterre la position  
politique des membres de la communauté juive.

D'une part, la Cour de l'Echiquier a rendu  
un jugement qui condamne M. Salomons, re-  
présentant de Greenwich, comme coupable  
d'avoir pris part à un vote de la Chambre des  
Communes sans avoir prêté le serment exigé  
de ses membres ; et d'autre, les électeurs de  
Greenwich ont décidé, dans un meeting tenu  
dans ce but, qu'en dépit de la loi et de ses in-  
terprètes de la Cour de l'Echiquier, ils n'en

choisiraient pas moins, aux prochaines élec-  
tions, M. Salomons pour représentant. C'est  
un acte de reconnaissance.

Par suite de ce jugement, l'élui de Green-  
wich se trouve dans une situation fort difficile,  
si difficile qu'en vue d'y apporter quelque au-  
douceissement, lord Lyndhurst a présenté à la  
Chambre des Lords un bill dont la première  
lecture a été autorisée dans la séance du 4  
mai.

Il ne faudrait cependant pas croire que ce  
projet de loi soit destiné à changer la position  
M. M. Rothchild et Salomons. Son auteur s'est  
seulement proposé d'arracher le député de  
Greenwich aux conséquences du jugement  
rendu contre lui. Or, la moindre de ces consé-  
quences est d'avoir à payer trois annués de  
500 livres sterling, c'est-à-dire 37,500 francs.  
C'est là une si petite affaire que M. Salo-  
mons ne demande aucune grâce sur ce  
point. Il priera cette somme à titre de sacrifi-  
ce à la cause de l'émancipation politique des  
enfants d'Israël. Mais ce qui est bien autre-  
ment grave, c'est qu'il se trouve, même après  
avoir payé 37,500 placés hors de la loi commu-  
ne, en vertu du sixième statut de Georges Ier,  
chapitre XIII.

D'après ce statut, M. Salomons, reconnu  
coupable par la Cour de l'Echiquier, ne peut  
plus " soutenir en justice une action de droit  
" commun, ni un procès en équité. " Il est dé-  
pourvu de tout moyen de protéger sa personne  
et ses biens. Toute propriété à lui appartenant  
peut lui être impunément enlevée. Ainsi, ses  
locataires et fermiers ont le droit de lui répon-  
dre, quand il réclamera le paiement de ses  
loyers ou fermages : " Nous ne vous connais-  
" sons plus pour notre propriétaire ; nous som-  
" mes les seuls possesseurs légitimes des biens  
" dont nous jouissons. " M. Salomons serait  
sans aucun moyen de redressement. Ni les  
Cours de justice ni le Gouvernement ne pour-  
raient le faire rentrer dans ses droits. L'inter-  
vention du Parlement devient donc indispen-  
sable. Cette mise hors la loi s'étend à tout.  
L'élui de Greenwich ne peut plus être nommé  
tuteur. Tout legs qui lui serait laissé par un  
parent ou ami serait frappé de nullité. Toute  
donation faite à son profit serait non avenue.  
Il ne peut plus être ni administrateur d'aucun  
bien ni exécuter testamentaire. Il est inca-  
pable de remplir aucune fonction et a même  
cessé d'être électeur !

Le bill de lord Lyndhurst se propose de re-  
lever M. Salomons de ces incapacités, mais il  
ne va pas plus loin et laisse entière la question  
de l'admission des juifs au parlement. C'est à  
cause des limites dans lesquelles la question  
est circonscrite que le comte de Derby a ac-  
quiescé à la présentation du bill.

La mise hors la loi dont M. Salomons est  
frappé n'est pas prononcée d'une manière spé-  
ciale contre les Israélites, mais contre toute  
personne reconnue coupable du crime pour le-  
quel M. Salomons a été condamné.

Le ridicule et l'odieuse des incapacités qui  
présent en ce moment sur un des élus de la  
nation appellent naturellement l'attention de  
l'Angleterre sur la nécessité de réviser les sta-  
tuts pénaux, dont un grand nombre menacent  
encore les membres de la communauté catho-  
lique.

Le prochain Parlement sera définitivement  
appelé à décider la question si longtemps dé-  
battue des formules de serments exigés des  
membres de la législature. On modifiera sans  
doute les formules actuelles de manière à leur  
laisser un sens assez large pour que les élus  
de la nation puissent les accepter sans avoir à  
s'expliquer sur leurs convictions religieuses  
personnelles.

Les catholiques ne laisseront pas échapper  
cette occasion de demander la révision du ser-  
ment qui leur est imposé aujourd'hui à l'en-  
trée du Parlement. Quand donc cette Angle-  
terre, prétendue si libérale et si tolérante, ces-  
sera-t-elle d'opprimer les consciences ? Com-  
ment a-t-on pu se laisser tromper si longtemps  
sur le véritable caractère du gouvernement  
anglo-protestant ?

Quant à ce qui regarde l'élui de Greenwich,  
il n'y a pas à douter que le bill de lord Lynd-  
hurst ne le fasse rentrer dans le droit commun.  
Il priera les amendes et sera réélu aux pro-  
chaines élections.

" Nous aurons bientôt un nouveau parlement.  
" a dit M. Salomons à ses électeurs, et si vous  
" priez de me nommer de nouveau votre repré-  
" sentant, j'irai occuper mon siège de nouveau  
" à la Chambre des Communes et prendre part  
" à ses premiers travaux. Je voterai dans l'elec-  
" tion du président, car on ne me demandera  
" le serment qu'après ce vote, et je montrerai  
" ainsi l'anomalie et l'absurdité de la loi. La  
" question des serments sera ensuite soumise  
" à la Chambre, et si ses membres refusent de  
" voter une loi qui admette aux privilèges  
" de la législature, je vous réunirai pour vous  
" rendre le mandat que vous m'avez confié. " " La manière dont la question doit être posée  
devant les Communes donne lieu de croire  
que le prochain Parlement verra finir la lutte  
depuis si longtemps engagée pour l'émancipa-  
tion politique des Juifs de l'Angleterre.

Eaux minérales.

M. le Rédacteur,  
Nous sommes dans un temps où les eaux  
minérales font fureur ; et je crois que ce n'est  
pas sans raison ; car notre pauvre ville est  
abondée d'une eau qui est à demi poison, si  
elle ne l'est pas aux trois quarts ; j'entends  
parler de cette eau qui nous vient par ces can-  
aux de fonte souterrains ; elle n'est point pu-  
rifiée par l'influence du Pair, ni par la dou-  
ceur du soleil. C'est une eau dure et  
malaisante. Qu'on en fasse l'expérience en  
la laissant reposer une couple de jours dans  
un vase de cristal ou dans un pot de faïen-  
ce, on trouvera gras-é au goût, il se formera  
sur sa surface des taches huileuses, et au  
fond on y verra un sédiment de mauvaise

odeur. Cela, sans doute, n'est pas bien enga-  
geant à se désaltérer, quelque soif que l'on  
éprouve. Pour tout cela, je ne veux pas dire  
que nos aqueducs ne sont pas utiles ; ils ont  
leur utilité pour mille autres fins. Mais,  
quant à l'eau à boire, on peut s'en procurer  
ailleurs. Par exemple, n'a-t-on pas l'eau de  
nos bonnes sources minérales ? breuvage  
agréable et rafraichissant dans les chaleurs  
d'été. On connaît dans cette ville trois sources  
principales : celle de Plantagenet, celle  
du Point du Jour, et enfin celle de Van-  
nues. Quelle est la meilleure, quelle est celle qui  
mérite la préférence ? Je les crois bonnes  
toutes les trois ; mais pour ma part, moi, je  
fais usage de l'eau du Point du Jour, et je  
m'en trouve aussi bien que ceux qui en boi-  
vent de Plantagenet. Plus le propriétaire d'une  
source a le moyen de faire gémir la pros-  
périté, mieux il suit s'y prendre pour intéresser les  
Docteurs, plus son eau aura de vogue, plus se  
renommée retentit un loin ! Il faut donc  
frapper l'imagination, qui entre pour beaucoup  
dans toutes les guérisons. On nous présente  
des analyses sur différentes eaux, mais sont-elles  
bien véritables ? Quand on me parle  
d'un trois-centième (0 03) d'un grain de fer ;  
je ne puis m'empêcher de rire. En effet, la  
chose est bien légère ! Je désirerais que nos  
eaux minérales fussent éprouvées par les Ac-  
adémies des arts et des sciences de Paris ou  
de Londres, alors on saurait les apprécier à  
leur juste valeur. Mais en attendant, si vous  
ne voulez pas être empoisonné par l'eau de  
nos canaux souterrains qui sont si malpropres,  
bavez de l'eau minérale. Cependant, en  
passant, observons un caprice commun à notre  
pauvre humanité, c'est que plus une chose  
est chère, plus elle vient de loin, et meil-  
leure on la pense. L'eau de Plantagenet sera  
préférée dans les environs du Point du  
Jour, et si l'on transporte à Plantagenet l'eau  
du Point du Jour, avec de belles et nombreu-  
ses attestations, celle-ci y obtiendrait peut-  
être la préférence. Mais ne méprisons aucune  
de ces eaux. Sachons nous en servir. Là  
où la Divine Providence les a mises à notre  
portée, en la remerciant de ses bienfaits.

J. M. B.

OUVERTURE DE LA MAISON DE  
PLANTAGENET.

LES boites, serofuleux, paralysiques et les malades  
de dyspepsie, les convalescents, ceux qui cher-  
chent le plaisir et la santé, trouvant bien de venir à ce  
magasin HOTEL, qui vient de s'OUVRIR à PLANTA-  
GENET, près de la source, dont la vertu est  
connue de tout le continent.

L'Hôtel est à quelques pas de la Source, dans une  
position belle et salubre. La bâtisse est près de la ré-  
sidence de PETER McMASTER, Ev. près des moulin à  
farine et à seie. Le paysage est pittoresque, le pays bien  
boisé, plein de gibier, perdrix, bécasses, et on y voit aussi  
de beaux rapides coulant dans une direction opposée.  
Une belle rivière pour la pêche, sur laquelle se trouve un  
pont rustique, des radeaux descendant toujours le courant,  
composent une scène amusante et attractive. On y a aussi  
un bureau de poste, une chapelle catholique, avec un  
prêtre catholique résidant pour les familles et les visi-  
teurs.—(Communiqué.)

AVIS.

UN ancien Instituteur, muni d'un diplôme, enseignant  
le Français et l'Anglais grammaticalement, possé-  
dant une bonne prononciation, l'arithmétique suivant les  
meilleures méthodes anglaises, d'une manière très intelligible  
sur la plume, la tenue des livres de comptabilité pour le  
commerce, etc., désire se placer dans une ville, vil-  
lage ou paroisse de campagne, dans aucun district, comté  
ou township du Canada ; muni de certificats de différentes  
paroisses où il a eu l'honneur d'être employé.  
S'adresser au bureau des Melanges Religieux.  
4 Juin 1852.

A VENDRE,  
A LA LIBRAIRIE CANADIENNE,  
RUE ST-VINCENT, N. 3,  
LE CONSEILLER UNIVERSEL,  
ALMANACH DE LA SANTÉ  
DESTINE AUX FAMILLES,  
POUR L'AN 1852.

(CONTENU), outre le Calendrier ordinaire : Pro-  
phète pour tous les mois de l'année. Conseils pour  
les quatre saisons. Hygiène des nouveau-nés, Médecine  
maternelle, Hygiène en paraboles, Médecine des commu-  
nités, Morfines des chiens enragés, Piqûres d'abeilles,  
etc., etc. ou articles dans les engers, Soins à donner dans les  
empoisonnements, Saignées de nez, Piqûre de la vi-  
père, Echardes, Piqûres d'épingles, etc., Corps étrangers  
dans l'oreille, Maux de dents, Engorgement, Choléra, Brû-  
lures, Mal de mer, Maladies qu'il ne faut pas guérir,  
Légers faits aux ouvriers par le Dr. Massé, Remèdes et  
Recettes diverses, Spécifique contre le spleen et Pennal,  
Hygiène du cheval, Médecine vétérinaire, Fêtes à con-  
suetude.  
Histoire et récits pour les familles en familles.  
PRIX : 95.  
E. R. FARRE ET Cie.  
4 Juin 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur âgé, enseignant depuis plusieurs années,  
qui a fait un cours d'études régulières, muni en outre  
de bonnes recommandations et d'un Diplôme du Bureau  
des Examinations Catholiques du District de Montréal,  
désire obtenir une place d'Instituteur d'Ecole Moniale,  
soit dans un village ou dans la ville. Sachant bien le  
Français, l'Anglais, il peut occuper avec avantage,  
comme par le passé, la place de M. YVÈRE CHANTRE,  
et se rendre par les très utiles au Caré et à la Fabrique qui  
l'engagerait.  
S'adresser à ce Bureau ou à Messieurs les Régens de  
l'Académie de Montréal.  
Le 28 Mai, 1852.

TAPISSERIES FRANCAISES.

LES Souffrants viennent de recevoir et offrent en  
vente un nouveau et riche assortiment de TAPISSE-  
RIES FRANCAISES : S [20,000 toises] Prix, de NEUF  
SOUS à 20s la pièce.  
E. R. FARRE ET Cie.  
3, rue St. Vincent.  
25 mai 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur muni de bonnes recommandations et  
des diplômes exigés par la loi, serait prêt à accep-  
ter la direction d'une école dans ce district. Pour plus  
amples informations, s'adresser au bureau des Melanges  
Religieux ou à M. Narcisse Bonie, à la Présentation.  
1er Juin 1852.

de Valenciennes, qui le constituait le glorieux...

Nous croyions alors, sous le charme de ce...

Mais, hélas! nous comptions sans Mgr. Malou...

Car, depuis que Mgr. Malou est entré dans...

Il est dur d'abandonner ainsi ses illusions...

Car, selon Notre-Seigneur, on n'aime...

Et voyez, il est si facile que rien ne réussit...

La Vekshill, journal religieux et politique...

C'est la justice; après les efforts et les...

Le nouveau établissement, avantageusement...

Les particuliers et les Congrégations qui...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou...

On trouvera, en les comptant, que les taux...

On ne s'abonne pas pour moins de six mois...

Les annonces ont avis quelconques non accom...

LISTE DES AGENTS.

Montreal, 5 mars 1851.

AUX AMATEURS D'Estampes et Gravures.

Le Soussigné vient de recevoir par la voie de New...

Un grand assortiment d'années encastrées, à relief, etc.

12 mars 1852.

CHEMINS DE CROIX.

Le soussigné informe respectueusement les...

Différentes sortes de GRAVURES.

13 Mars 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

MEDITATIONS SUR LES PRINCIPAUX MYSTERES...

L'AME SUR LE CALVAIRE, considérant les souffrances...

L'AME ELEVEE A DIEU, par les réflexions et les sentiments...

LE LIVRE DE LA SANCIFICATION, ou le vrai conducteur...

LA VIE DE LA STE. VERGE, Mère de Dieu, ensemble la vie de St. Joseph...

LE CHEMIN DE LA SANCIFICATION, ou le vrai conducteur...

6 avril 1852.

ACADEMIE DE ST. ANNE D'ARGENTVILL.

COMITE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

Le nouveau établissement, avantageusement...

Les particuliers et les Congrégations qui...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou...

On trouvera, en les comptant, que les taux...

On ne s'abonne pas pour moins de six mois...

Les annonces ont avis quelconques non accom...

LISTE DES AGENTS.

Montreal, 5 mars 1851.

CHAPEAUX FRANCAIS.

Les soussignés, ayant l'intention de discontinuer l'im...

16 avril 1852.

FROMAGE DE GRUYERE, 1ere qualité, prix 1/3 la...

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE Edition, augmentée des prières de la...

A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

ATTENTION.

Livres de Prières nouvellement arrivés de France...

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur...

Aussi un très-grand assortiment de: Chapelets, Médailles, Croix et Couronnes en Argent...

Un très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille...

16 mai 1851.

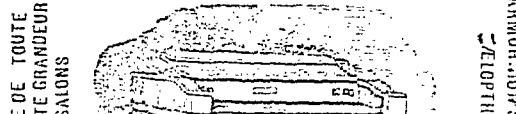
AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a travaillé l'orgue pendant 25 ans à la...

10 mai 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



FABRICANT D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR...

Les particuliers et les Congrégations qui...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou...

On trouvera, en les comptant, que les taux...

On ne s'abonne pas pour moins de six mois...

Les annonces ont avis quelconques non accom...

LISTE DES AGENTS.

Montreal, 5 mars 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux...

16 avril 1852.

FROMAGE DE GRUYERE, 1ere qualité, prix 1/3 la...

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE Edition, augmentée des prières de la...

A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

ATTENTION.

Livres de Prières nouvellement arrivés de France...

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur...

Aussi un très-grand assortiment de: Chapelets, Médailles, Croix et Couronnes en Argent...

Un très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille...

16 mai 1851.

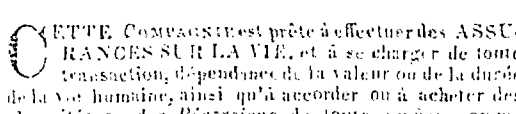
AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a travaillé l'orgue pendant 25 ans à la...

10 mai 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



FABRICANT D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR...

Les particuliers et les Congrégations qui...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou...

On trouvera, en les comptant, que les taux...

On ne s'abonne pas pour moins de six mois...

Les annonces ont avis quelconques non accom...

LISTE DES AGENTS.

Montreal, 5 mars 1851.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE:

16 avril 1852.

FROMAGE DE GRUYERE, 1ere qualité, prix 1/3 la...

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE Edition, augmentée des prières de la...

A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

ATTENTION.

Livres de Prières nouvellement arrivés de France...

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur...

Aussi un très-grand assortiment de: Chapelets, Médailles, Croix et Couronnes en Argent...

Un très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille...

16 mai 1851.

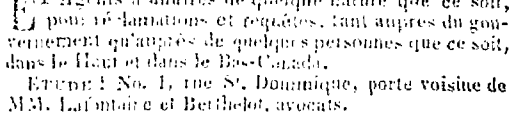
AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a travaillé l'orgue pendant 25 ans à la...

10 mai 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



FABRICANT D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR...

Les particuliers et les Congrégations qui...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou...

On trouvera, en les comptant, que les taux...

On ne s'abonne pas pour moins de six mois...

Les annonces ont avis quelconques non accom...

LISTE DES AGENTS.

Montreal, 5 mars 1851.